
Arrondissement d'Aix en Provence

Mairie de Simiane-Collongue (13109)

Tél : 04.42.94.91.91

Fax : 04.42.22.78.52

Procès-Verbal du Conseil Municipal Mardi 26 mars 2013

Séance ouverte à 18h30

Présents à 18h30 :

Mesdames : Béatrice AUSTRUY, Magali BRACONNOT-JOUVE, Graziella CACCAVELLI, Gyslaine FERRER, Hélène MARTIN, Chantal PEREZ, Sylvie PIQUENOT, Violette STISSI, Marie Claire TARDY, Dominique VALERA

Messieurs : Christian ARNAUD, Jean Claude AYMARD, Michel BOYER, Bruno GERARA, Alain HARDY, Claude KARAGULIAN, Vincent LEBRUN, Lionel LEGAY, Gilbert MAGNAN, Jacky TAGLIAFERRO, Gérard TERRIER, Antoine TROPINI

Arrivée à 18h38 : Madame Marie Claude MONTAGNIER

Procuration :

Madame Nathalie GARDETTE à Monsieur Jacques TAGLIAFERRO

Madame Marie Line LEPAGE-BAGATA à Madame Violette STISSI

Monsieur Jean Pierre PERRIER à Madame Sylvie PIQUENOT

Monsieur Bernard SALQUE à Monsieur Alain HARDY

Absents : Madame Hélène DEVULLAINE

Monsieur Madame Jean MACHERA

Soit : 26 votants dont 4 procurations jusqu'au point 1

puis : 27 votants dont 4 procurations à partir du point 2

18h49 sortie de Monsieur Michel BOYER

18h52 Retour de Monsieur Michel BOYER

20h12 Départ de Monsieur Gilbert MAGNAN qui donne procuration à Monsieur Antoine TROPINI à partir du point 28

Désignation du secrétaire de séance :

Monsieur le Maire propose Mr Bruno GERARA.

Pour : 25

Abstention : 01 (Monsieur Gérara)

Procès-Verbal du 29 janvier 2013

Monsieur le Maire : Il y a eu une faute de frappe sur la date de l'approbation du PV du 18/12/2012 et non le 29/03/2012, également sur le nombre de votant du dernier point.

Madame Valéra : J'avais posé une question écrite et elle n'est pas mentionnée sur le montant des subventions de la CPA et CG sur les années précédentes. Je l'avais envoyée par mail

Monsieur le Maire : Je ne l'ai pas eu, vous pourrez la poser à la fin.

POUR : 26

Déclaration du groupe Simiane Avec Vous :

Monsieur le Maire, Mesdames et messieurs les conseillers municipaux,

Je n'interviens JAMAIS pour évoquer les tracts de mes adversaires politiques.

Cependant, permettez-moi de le faire car s'il est un fait que je déteste par-dessus tout c'est la stigmatisation »personnalisée » dans les argumentaires.

Quand on a la prétention de vouloir diriger une commune, on se doit d'avoir le sens de l'intérêt général et non de défendre la vision d'un village digne des cartes de Cassini du 18^e siècle.

On se doit aussi de respecter les Lois, et de ne pas mentir à ses concitoyens, en leur donnant de fausses informations sur la Loi SRU, mais également de ne pas omettre de dire à tous les ardents défenseurs du « personne chez moi » qu'il est prévu que les amendes pour manque de logements sociaux quintuplent, jusqu'à ce que ce qu'un jour excédé ans doute l'État ne légifère pour que ce soit le Préfet qui décide pour nous.

Mais il y a une chose que j'exècre par-dessus tout, c'est cette façon très sarkozienne de faire de la politique.

Chacun d'entre nous a le droit d'avoir une opinion contraire aux autres élus, c'est incontestable. Mais non contente de défendre ses positions, l'UMP simianaise, montre du doigt les vilains, les parias, en indiquant bien les noms de celles et ceux qui ont voté pour le PLU.

Qui êtes-vous pour montrer du doigt, pour oser avancer que nous aurions voté « sans chercher des explications » ?

Notre différence EST DANS le fait que nous, nous avons TOUJOURS participé à tous les ateliers et ce depuis le début, contrairement à votre groupe qui depuis toujours pratique les jeux de la chaise vide.

Comme le disait André MALRAUX : « On ne fait pas de politique avec de la morale, mais on n'en fait pas davantage sans. »

Défendez vos idées, cela est légitime, mais ne prétendez surtout pas que vous êtes les seuls à détenir LA vérité !

Je vous le dis droit dans les yeux, comme nous l'avons déjà dit lors du conseil d'octobre 2012.

Nous avons voté POUR le PLU car les principes généraux qui y sont présentés vont dans le même sens que les nôtres.

Nous n'avons pas honte de vouloir permettre à des Simianais de rester, mais également à d'autres citoyens, de venir s'installer dans notre commune.

D'ailleurs certains «ANTI-PLU/logements sociaux» pourraient-ils être cohérents en annulant les demandes de logements sociaux qu'ils auraient éventuellement faites ?

Notre groupe est pour que la politique élève le débat, celui-ci doit s'enrichir des différences des uns et des autres.

Nul besoin de stigmatiser ses adversaires pour exister, sinon à cacher une incapacité de faire derrière ces mots !

Si vous gagnez en 2014, comme n'importe lequel d'entre nous, vous devrez RESPECTER les LOIS de la REPUBLIQUE FRANCAISE.

Monsieur le Maire: Il y a beaucoup de points ce soir mais qui tournent essentiellement sur les budgets de la commune. Madame Valéra je vais vous répondre sur les subventions qui ont été apportées par le CG et la CPA sur les années précédentes, on vous fera passer cela par mail ou par écrit.

Monsieur Arnaud : Madame Valera vous souhaitez ce qui a été réellement versé ou ce qui a été demandé ?

Madame Valéra : si on peut avoir les 2.

18h38 arrivée de Madame Marie Claude Montagnier

Monsieur le Maire : Il nous a été demandé à ce que les demandes de fonds de concours et des subventions soient faites avant le 31 mars. On passe ce soir toutes les subventions même si l'on n'a pas tous les devis ou des devis approximatifs. On est calé dans notre budget comme cela. On a à repasser pour le Conseil Communautaire de janvier 2014 une délibération pour les représentants de Simiane pour une CLET. On proposera les deux élus sortants, et à mains levées si vous êtes d'accord. Avant de laisser la parole à Christian Arnaud, je dois vous dire que cette année nous avons encore un budget dans lequel on n'est pas rogné sur les aides apportées par l'État, on est en train de voir avec la CPA pour une aide supplémentaire aux communes. Car en 2014 et 2015 on le sait c'est 1milliards 5 pour chaque années d'effort de réduction des budgets venant de l'État pour le fonctionnement ce qui constitue une augmentation de 1,25 point par an d'augmentation des impôts. Ce que l'on ne maîtrise pas c'est la Métropole et tous les retours qui en découlent.

Ordre du jour 1 : Compte Gestion 2012 Commune

Monsieur Arnaud: un excédent de 922564 € sur le fonctionnement et l'investissement. Nous avons eu la surprise de voir une recette sur les droits de mutations qui a été conséquente et 200 000€ de report en 2011. Cette année idem, on reporte sur le fonctionnement 200 000€ le reste part à l'investissement.

Vote :

POUR : 23 - Majorité Municipale + Madame Braconnot et Monsieur Gérara
ABSTENTION : 04 - Mesdames Caccavelli, Valéra ; Messieurs Karagulian, Terrier

Ordre du jour 2 : Compte Gestion 2012 Service de l'eau

Vote :

POUR : 21 - Majorité Municipale
ABSTENTION : 06 - Mesdames Caccavelli, Valéra ; Messieurs Karagulian, Terrier + Madame Braconnot et Monsieur Gérara

Ordre du jour 3 : Compte Gestion 2012 Service de l'assainissement

Vote :

POUR : 21 - Majorité Municipale
ABSTENTION : 06 - Mesdames Caccavelli, Valéra ; Messieurs Karagulian, Terrier + Madame Braconnot et Monsieur Gérara

Monsieur le Maire sort de la salle

Ordre du jour 4 : Compte Administratif 2012 Commune

Vote :

POUR : 22 - Majorité Municipale + Madame Braconnot et Monsieur Gérara
ABSTENTION : 04 - Mesdames Caccavelli, Valéra ; Messieurs Karagulian, Terrier

Ordre du jour 5 : Compte Administratif 2012 Service de l'eau

Vote :

POUR : 21 - Majorité Municipale
ABSTENTION : 06 - Mesdames Caccavelli, Valéra ; Messieurs Karagulian, Terrier + Madame Braconnot et Monsieur Gérara

Ordre du jour 6 : Compte Administratif 2012 Service de l'assainissement

Vote :

POUR : 21 - Majorité Municipale
ABSTENTION : 06 - Mesdames Caccavelli, Valéra ; Messieurs Karagulian, Terrier + Madame Braconnot et Monsieur Gérara

Le Maire reprend sa place

Ordre du jour 7 : Affectation du résultat de la section d'exploitation - Budget 2013 commune

Monsieur Arnaud: 1040387,90€ d'excédent sur le fonctionnement, on en reporte 200000€ sur la section fonctionnement et on affecte en section d'investissement 840387,90€ ce qui autofinance les investissements et réduit le recours à l'emprunt.

Vote :

POUR : 23 - Majorité Municipale + Madame Braconnot et Monsieur Gérara

ABSTENTION : 04 - Mesdames Caccavelli, Valéra ; Messieurs Karagulian, Terrier

Ordre du jour 8 : Affectation du résultat de la section d'exploitation - Budget 2013 eau

Monsieur Arnaud: le résultat excédentaire de 198568,22€ est reporté intégralement en section de fonctionnement afin de garder des provisions dans le contexte où on se positionne pour un changement de mode de gestion. Si l'on garde les excédents en fonctionnement, plus tard nous pourrions les transférer en investissement alors que l'inverse n'est pas possible.

Vote :

POUR : 21 - Majorité Municipale

ABSTENTION : 06 - Mesdames Caccavelli, Valéra ; Messieurs Karagulian, Terrier + Madame Braconnot et Monsieur Gérara

Ordre du jour 9 : Affectation du résultat de la section d'exploitation - Budget 2013 assainissement

Monsieur Arnaud: le fonctionnement est en déficit cela est dû à des versements qui est passé en 2013. Ce déficit sera absorbé en 2013.

Vote :

POUR : 21 - Majorité Municipale

ABSTENTION : 06 - Mesdames Caccavelli, Valéra ; Messieurs Karagulian, Terrier + Madame Braconnot et Monsieur Gérara

Ordre du jour 10 : Budget 2013 commune

Monsieur Arnaud: Comme l'a dit le Maire 2013 sera une année où l'on pourra encore bénéficier d'un certain nombre d'aide, malgré une DGF stable. Les années suivantes seront plus difficile avec une baisse des dotations de 3 % et les fonds de solidarité qui vont en 2015 atteindre 2 % des recettes fiscales. Le budget est marqué par quelques actions. Nous avons prévu en 2013 l'école sur 4 jours ½.

Monsieur le Maire : Concernant cette réforme, nous avons fait le choix d'utiliser le temps périscolaire par des actions que nous avons programmées malgré que nous n'ayons aucune obligation de prendre en charge cette nouvelle activité. Nous avons donc passé un questionnaire aux parents d'élèves, pour se positionner sur le choix du mercredi matin ou du samedi matin. Sur les 580 élèves inscrits entre le primaire et la maternelle 460 ont répondu (80%). 82 % des parents se sont prononcés pour le mercredi matin 14 % pour le samedi. 87 % étaient intéressés par les activités péri-scolaire et 23 % envisageaient d'inscrire les enfants au centre aéré. Sur tous les commentaires qui ont été fait 70 % demandaient le report de cette réforme à 2014. Vu le taux de participation, nous avons suivi le résultat de cette consultation et nous avons officiellement demandé au recteur d'académie le report à 2014 avec le choix pour le mercredi matin. Ce qui a été demandé c'est une coordination entre les 3 communes (Cabriès, Bouc-Bel-Air et Simiane) car nos communes sont imbriquées dans le tissu associatif (sportif et culturel) entre elles. On avait provisionné ces activités là en 2013, on aura donc une marge y compris pour travailler sur l'école.

Madame Braconnot : pourrait avoir plus de précision de ce que va devenir cette provision. Cela pourrait par exemple commencer à embaucher du monde pour le périscolaire où les besoins sont énormes

Madame Tardy : On vient juste d'abandonner le projet. Pour le reste on va voir on va se reposer la question.

Monsieur le Maire : Comme la décision a été prise hier soir, nous n'avons pas bougé le budget

Monsieur Arnaud: L'école est un financement communal qui ne fera l'objet d'aucune aide.

Monsieur le Maire : Nous avons saisi le Député pour qu'il relai notre demande de report de l'aide pour 2014 soit prise en compte. Pour nous c'est entre 70 000 et 80 000 €. Mais je rebondis ici avec la Loi SRU. L'effort consenti par la Commune pour la réalisation de programme nous a permis de ne pas payer l'amende forfaitaire qui se situe aux alentours entre 70 000 et 90 000 €.

Monsieur Arnaud: Il y a aussi à ce budget le recrutement de 2 ASVP dans un contrat de solidarité pour alléger les tâches de la police pour les rentre d'école afin qu'ils patrouillent un peu plus.

Monsieur le Maire : Le secteur de la gare est un secteur à prioriser. Notre objectif c'est que les Policiers Municipaux soient sur le terrain en action de sécurité.

Monsieur Arnaud : Sur ce budget un renforcement de l'aide aux associations sportives qui seront distribués sur des critères déterminés lors de la commission sport.

Madame Braconnot : Pourrait-on avoir les critères.

Madame Valéra : Y a-t-il un contrôle de l'utilisation de ces subventions

Monsieur le Maire : On demande toute les années les budgets, et Monsieur Lenzi se charge de contrôler les bilans.

Madame Braconnot : on a fait cela pour les associations sportives, mais ne pourrait-on pas l'étendre à toutes les associations ?

Monsieur le Maire : C'est un choix budgétaire. Au dernier bureau de la CPA on a voté les subventions au haut niveau. Je suis remonté au créneau pour que la CPA revoie sa position sur une aide aux petits clubs dans les communes, qui n'ont pas les mêmes moyens pour aller chercher les subventions. On ne trouve plus de bénévoles, il n'y a plus de retour des grandes compétitions sur les petits clubs.

Monsieur Gérara : Ces budgets pour les clubs de haut niveau, c'est bien pour l'image de marque de la CPA, ce ne devrait pas être sur la ligne budgétaire des subventions mais sur celle de la publicité. Cela dégagerait ces sommes pour les petits clubs.

Monsieur Hardy : Ces clubs ne touchent ces subventions que pour un événement.

Monsieur Gérara : c'est donc bien de la publicité car les collectivités locales n'ont pas le droit de subventionner les clubs professionnels.

Monsieur le Maire : On nous sort que l'on nous aide dans l'investissement, sauf que le retour de cette aide c'est une partie de notre taxe professionnelle que, si nous n'avions pas été en communauté, nous aurions perçu en intégralité, et donc nous aurions pu financer nos investissements.

Madame Austruy : Je voudrai remercier monsieur le Maire parce que c'est grâce à lui que les subventions aux associations ont pu augmenter. Ce n'était pas gagné.

Monsieur Gérara : au passage tu pourrais aussi nous remercier car on a toujours fait le forcing. Comme je l'avais dit à la commission des finances, je voudrai que l'on se penche sur la ligne « service incendie » et que le conseiller général responsable de ce service avec les chefs pompiers viennent nous expliquer comment cela fonctionne. Les récents faits divers du SDIS 13 me confortent dans cette demande.

Monsieur le Maire : Je suis au Conseil d'Administration du SDIS. Le président du CG13 a demandé la création d'une commission spécifique qui se penche sur les participations des communes. Le problème réside aussi dans le fait qu'il y a 2 services de pompiers (SDIS et Marins Pompiers) il y a donc un doublon dans le commandement.

Monsieur Arnaud : sur les investissements poursuite et fin de certaines opérations (Malraux, crèche, cimetière) les voiries, des nouvelles opérations comme le renforcement de l'église, l'aménagement du cours, un skate parc, jardins familiaux, les travaux de proximités et des investissements plus petits, comme le PV électronique qui devient obligatoire et un réseau radio police/gendarmerie. L'achat de défibrillateurs. Sur les études, l'accès Bédouffe /la colombière : la sortie est dangereuse, et il faut assurer une meilleure sécurité. Également le RDC de l'ancienne mairie pour réaménagement poste de police. Un réaménagement extension de la salle Masson et de la rue Lambert pour faire des salles de réunions. Sur l'informatique il y a la dématérialisation des actes et des demandes des services. Les travaux aussi sur l'accessibilité.

Madame Braconnot : Pourrons nous avoir la suite un point sur le coût des caméras de vidéo protections ?

Monsieur le Maire : Oui, Cette année elle ne coûte rien on est dans la phase d'installation à charge du SIGV. Elles fonctionnent et ont permis l'élucidation de certaines affaires. On est aujourd'hui sur un recalage.

Monsieur Gérara : d'autres caméras sont-elles programmées.

Monsieur le Maire : on a demandé à ce que le centre commercial soit mis sous protection sur la voie bien sur et sur les entées commune. Notre vision est différente de celle de la gendarmerie. Moi je dis la vidéo protection doit servir à aider la gendarmerie, mais surtout aider à l'anticipation sur nos bâtiments. La SNCF vient de faire poser des caméras sur les quais.

Monsieur le Maire : Jean Chorro, s'est engagé à ce que le parking de 100 places sur le terrain à côté du bâtiment anciennement Ottaviani soit réalisé. La SNCF reprendra le bâtiment et devrait en faire des bureaux et un espace restauration.

Madame Braconnot : Il y a une ligne emploi avenir. Était-ce la ligne pour l'école ?

Monsieur le Maire : pour les ASVP et l'école.

Monsieur Terrier : Quand on reprend le budget, on s'aperçoit que le budget 2013 était calqué sur le BP de 2012. Il me semblait que l'on devait référer aux comptes administratifs réalisés. Pourriez-vous me dire pourquoi ?

Monsieur Arnaud : Nous avons une approche prudente. On minore les recettes on majore les dépenses dans le raisonnable.

Monsieur Gérara : Envisagez-vous l'achat de logiciels libres ?

Monsieur le Maire : Ils ne sont pas performants pour tout

Vote sur la section fonctionnement dépenses

POUR : 23 - Majorité Municipale + Madame Braconnot et Monsieur Gérara

ABSTENTION : 04 - Mesdames Caccavelli, Valéra ; Messieurs Karagulian, Terrier

Vote sur la section fonctionnement recettes

POUR : 23 - Majorité Municipale + Madame Braconnot et Monsieur Gérara

ABSTENTION : 04 - Mesdames Caccavelli, Valéra ; Messieurs Karagulian, Terrier

Vote sur la section investissement dépenses

POUR : 21- Majorité Municipale

ABSTENTION : 06 - Mesdames Caccavelli, Valéra ; Messieurs Karagulian, Terrier+ Madame Braconnot et Monsieur Gérara

Vote sur la section investissement recettes

POUR : 21- Majorité Municipale

ABSTENTION : 06 - Mesdames Caccavelli, Valéra ; Messieurs Karagulian, Terrier+ Madame Braconnot et Monsieur Gérara

Votesur le budget Commune tel que présenté :

POUR : 21- Majorité Municipale

ABSTENTION : 06 - Mesdames Caccavelli, Valéra ; Messieurs Karagulian, Terrier+ Madame Braconnot et Monsieur Gérara

Ordre du jour 11 : Fiscalité locale 2013 - Vote des taux des 3 taxes - impôts locaux

Monsieur Arnaud : Pas de changement sur les taux : TH 15,85 % - FB 19,50 % FNB 33,12 %

Vote :

POUR : 27

Ordre du jour 12 : Budget 2013 EAU

Monsieur Arnaud : On travaille avec la régie de Gardanne pour voir comment basculer avec eux dans le cadre d'une entente. Sur le plan administratif c'est calé. On est en train de regarder de près les comptes d'exploitations pour qu'il y ait un plus. On attend le retour de Gardanne. On peut interconnecter les réseaux. Sur l'investissement, pour 62000€ ce sont des travaux de sécurisations des bassins et des pompes pour 165000€ le génie civil des bassins et une enquête pour le chemin des vignes.

Monsieur le Maire : Aujourd'hui l'agence régionale met un avis défavorable sur tous les permis de construire où il n'y a pas de raccordement au réseau d'eau potable qui est pour elle l'eau de la ville.

Vote sur la section fonctionnement dépenses

POUR : 21- Majorité Municipale

ABSTENTION : 04 - Mesdames Caccavelli, Valéra ; Messieurs Karagulian, Terrier+ Madame Braconnot et Monsieur Gérara

Vote sur la section fonctionnement recettes

POUR : 21- Majorité Municipale

ABSTENTION : 06 - Mesdames Caccavelli, Valéra ; Messieurs Karagulian, Terrier+ Madame Braconnot et Monsieur Gérara

Vote sur la section investissement dépenses

POUR : 21- Majorité Municipale

ABSTENTION : 06 - Mesdames Caccavelli, Valéra ; Messieurs Karagulian, Terrier+ Madame Braconnot et Monsieur Gérara

Vote sur la section investissement recettes

POUR : 21- Majorité Municipale

ABSTENTION : 06 - Mesdames Caccavelli, Valéra ; Messieurs Karagulian, Terrier+ Madame Braconnot et Monsieur Gérara

Votesur le budget Commune tel que présenté :

POUR : 21- Majorité Municipale

ABSTENTION : 06 - Mesdames Caccavelli, Valéra ; Messieurs Karagulian, Terrier+ Madame Braconnot et Monsieur Gérara

Ordre du jour 13 : Budget 2013 ASSAINISSEMENT

Monsieur Arnaud : On va équilibrer cette année grâce à la réduction de la part commune avec Bouc Bel Air. On équilibre tout juste. Les 90 000€ sont pour le moment gardé en 2013. Côté investissement : Sur la traversée de chape nous n'aurions pas à reprendre la totalité mais seulement un morceau. Sur la partie de Gour de férié pour 200 000€ (amiante ciment) et suite au diagnostic assainissement des travaux pour 70000€

Vote sur la section fonctionnement dépenses

POUR : 21- Majorité Municipale

ABSTENTION : 04 - Mesdames Caccavelli, Valéra ; Messieurs Karagulian, Terrier+ Madame Braconnot et Monsieur Gérara

Vote sur la section fonctionnement recettes

POUR : 21- Majorité Municipale

ABSTENTION : 06 - Mesdames Caccavelli, Valéra ; Messieurs Karagulian, Terrier+ Madame Braconnot et Monsieur Gérara

Vote sur la section investissement dépenses

POUR : 21- Majorité Municipale

ABSTENTION : 06 - Mesdames Caccavelli, Valéra ; Messieurs Karagulian, Terrier+ Madame Braconnot et Monsieur Gérara

Vote sur la section investissement recettes

POUR : 21- Majorité Municipale

ABSTENTION : 06 - Mesdames Caccavelli, Valéra ; Messieurs Karagulian, Terrier+ Madame Braconnot et Monsieur Gérara

Votesur le budget Commune tel que présenté :

POUR : 21- Majorité Municipale

ABSTENTION : 06 - Mesdames Caccavelli, Valéra ; Messieurs Karagulian, Terrier+ Madame Braconnot et Monsieur Gérara

Ordre du jour 14 : Délibération - Ouverture d'autorisation de Programme et de Crédits de paiement

Monsieur le Maire : Cela permet d'avoir une meilleure visibilité annuelle et permet de savoir comment la financer dans le temps, sur des grosses sommes cela est intéressant.

Monsieur Arnaud : l'idée c'est de programmer une vision prospective et programmation pluriannuelle même si à partir de 2014 cela sera plus compliqué.

Vote :

POUR : 24 - Majorité Municipale + Madame Braconnot et Monsieur Gérara + Monsieur Karagulian

ABSTENTION : 03 - Mesdames Caccavelli, Valéra ; Monsieur Terrier

Ordre du jour 15 : Durée d'amortissement - instruction M14

Vote :

POUR : 27

Ordre du jour 16 : Demande de subvention auprès CG dans le cadre des travaux de proximité 2013 : Réfection ds toitures de bâtiments communaux

Vote :

POUR : 27

Ordre du jour 17 : Demande de subvention auprès CG dans le cadre des travaux de proximité 2013 : Rénovation des bâtiments du centre aéré des Marres

Monsieur le Maire : Nous avons gagné le procès, mais malheureusement nous ne récupéreront rien car les entreprises sont en redressement judiciaire.

Vote :

POUR : 27

**Ordre du jour 18 : Demande de subvention auprès CG dans le cadre des travaux de proximité 2013 :
Rénovation de l'éclairage public**

Vote :
POUR : 27

**Ordre du jour 19 : Demande de subvention auprès CG dans le cadre des travaux de proximité 2013 :
accessibilité des bâtiments publics**

Vote :
POUR : 27

**Ordre du jour 20 : Demande de subvention auprès CG dans le cadre des travaux de proximité 2013 :
Amélioration de l'environnement et du cadre de vie tronçon Malraux/Mairie**

Monsieur Arnaud : doit servir à améliorer l'image de l'entrée de la commune et assurer le lien avec la Mairie.

Vote :
POUR : 27

**Ordre du jour 21 : Demande de subvention auprès CG dans le cadre des travaux de proximité 2013 :
Réaménagement des services techniques**

Monsieur Arnaud : c'est pour faire une aire de lavage et des annexes sachant que les services techniques resteront là où ils sont.

Vote :
POUR : 27

**Ordre du jour 22 : Demande de subvention auprès CG dans le cadre des travaux de proximité 2013 :
Aménagement de la salle culturelle**

Monsieur Hardy : Aménagement de la cuisine qui est mal faite ainsi que le carrelage anti dérapant inexistant et il est en pente.

Vote :
POUR : 27

Ordre du jour 23 : Demande d'aides auprès du CG : Fonds départemental d'aide au développement local pour des études, l'acquisition d'équipements et outillage et des travaux

Vote :
POUR : 24 Majorité + Madame Braconnot, Messieurs Gérara et Karagulian
ABSTENTION : 03 Mesdames Caccavelli, Valéra ; monsieur Terrier

Ordre du jour 24 : Demande d'aides auprès CG dans le cadre d'actions spécifiques pour la jeunesse

Monsieur Arnaud : cela va concerner la crèche sur du petit équipement, les jeux à l'école maternelle et enfin le projet du skate parc.

Monsieur le Maire : je rebondis sur la crèche, on a eu une réunion cet après-midi, le DCE est calé début avril le marché devrait être calé. Le démarrage opération pour juillet pour livraison janvier.

Madame Tardy : on va changer les tapis et un toboggan qui est en fer.

Madame Austruy : l'année prochaine il sera prévu le mur d'escalade.

Vote :
POUR : 27

**Ordre du jour 25 : Demande de subvention auprès CG : Aide à l'aménagement des bibliothèques -
renouvellement ordinateur**

Vote :
POUR : 27

Ordre du jour 26 : Demande de fonds de concours auprès de la CPA dans le cadre des fonds de concours pour la construction, l'équipement et la rénovation des équipements culturels pour le projet de rénovation scénique de salle culturelle

Vote :
POUR : 27

Ordre du jour 27 : Demande de fonds de concours auprès de la CPA dans le cadre des fonds de concours pour la construction, l'équipement et la rénovation des équipements culturels pour le projet d'équipement en matériel technique son, lumière et scénique dans la salle culturelle

Monsieur Hardy : La scène a 17 ans, elle a souffert, ce sera un plancher collé, qui résistera à des charges lourdes.

Vote :
POUR : 27

Ordre du jour 28 : Demande de fonds de concours auprès du CG13 dans le cadre des fonds de concours pour la construction, l'équipement et la rénovation des équipements culturels pour le projet de rénovation scénique de salle culturelle

Vote :
POUR : 27

Ordre du jour 29 : Demande de fonds de concours auprès du CG13 dans le cadre des fonds de concours pour la construction, l'équipement et la rénovation des équipements culturels pour le projet d'équipement en matériel technique son, lumière et scénique dans la salle culturelle

Vote :
POUR : 27

20h12 départ de Monsieur Magnan qui donne procuration à Monsieur Tropini

Ordre du jour 30 : Demande de subvention auprès du CG13 au titre de 2013 : aide à l'équipement des écoles municipales de musique

Vote :
POUR : 27

Ordre du jour 31 : Demande de subvention auprès de la CPA au titre de 2013 : aide à l'équipement des écoles municipales de musique

Vote :
POUR : 27

Ordre du jour 32 : Demande de fonds de concours 2013 auprès de la CPA pour l'église Saint Pierre - plan patrimoine

Monsieur Arnaud : L'église s'ouvre très légèrement, il s'agit de conforter l'existant, un cintre sur le porche d'entrée un tirant qui prendra les 3 arches et le cœur repris en fibre de carbone, ainsi que des barbacanes pour l'évacuation d'eau pluviale. Des capteurs seront mis aussi pour vérifier les variations. On va faire 2 trous dans le sol pour vérifier la circulation des eaux dans le sous-sol. L'élément positif c'est que l'ensemble ne repose que sur de l'argile. Si nous devons reprendre l'ensemble, la facture ne sera pas la même.

Madame Braconnot : Le chauffage pris en charge par la mairie est-ce normal ?

Monsieur le Maire : A moment donné on donnait une subvention, et depuis que l'on prend en charge, les coûts sont maîtrisés.

Madame Stissi : Mais alors qui c'est qui paie ?

Madame Braconnot : C'est normalement à l'église de subvenir à cette dépense

Monsieur le Maire : Cela permet aussi de conserver le bâtiment

Madame Braconnot : ceci est un vrai argument

Madame Tardy : Pourquoi on chauffe les salles de danse ?

Madame Braconnot : cela n'est pas la même chose. On est d'accord que ce sont des citoyens qui l'utilise, mais ce n'est pas la même chose que les associations. Je ne suis pas anti cléricale, mais je me paye mon église, mon chauffage.

Madame Stissi : Et dans les autres communes comment cela se passe ?

Monsieur Arnaud : La règle c'est la séparation de l'église et de l'État.

Monsieur le Maire : On utilise aussi le bâtiment.

Vote :
POUR : 27

Ordre du jour 33 : Demande de fonds de concours 2013 auprès de la CPA pour les équipements sportifs : construction d'un skate parc

Vote :
POUR : 27

Ordre du jour 34 : Demande de subvention auprès de la CPA pour l'aménagement de l'accès Bédouffe - la colombière

Monsieur le Maire : Il faut améliorer la voie d'entrée car la difficulté pour sortir est énorme. En outre il y a un bâtiment qui gêne la visibilité pour sortir.

Monsieur Gérara : La voie est communale, donc tu as l'obligation de la rendre carrossable.

Vote :
POUR : 24 Majorité Municipale + Madame Braconnot, Messieurs Gérara et Karagulian
ABSTENTION : 03 Mesdames Caccavelli, Valéra, Monsieur Terrier

Ordre du jour 35 : Nouvelle tarification pour les activités organisées par le service municipal de la culture

Monsieur Hardy : Il s'agit de la tarification pour des stages. Pour les simianais 70€ pour les extérieurs 80€. Cela sert à couvrir les frais.

Vote :
POUR : 27

Ordre du jour 36 : Désignation des délégués de la commune de Simiane-Collongue au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de la CPA

Monsieur le Maire demande de procéder à un vote à mains levées : unanimité

Candidats proposés :

Délégué Titulaire : Monsieur Boyer
Délégué Suppléant : Monsieur Arnaud

Vote :
POUR : 24 Majorité Municipale + Madame Braconnot, Messieurs Gérara et Karagulian
ABSTENTION : 03 Mesdames Caccavelli et Valéra ; Monsieur Terrier

Sont déclarés élus

Délégué Titulaire : Monsieur Boyer
Délégué Suppléant : Monsieur Arnaud

La séance du Conseil Municipal est levée à 20h30

Le secrétaire de Séance :

Le Maire



Bruno GERARA

Michel BOYER